



Recommandation de la Commission fédérale de la consommation (CFC) du 12 juin 2024 relative au Nutri-Score : veiller à ne pas entraver l'utilisation à plus large échelle de ce logo nutritionnel

Conformément à l'art. 9, al. 2, de la loi fédérale du 5 octobre 1990 sur l'information des consommatrices et des consommateurs (LIC) et à l'art. 1 du règlement de la CFC du 1^{er} février 1966, la CFC adresse au Conseil fédéral la présente

RECOMMANDATION

Contexte

Aujourd'hui, près d'une centaine d'entreprises affichent volontairement le Nutri-Score sur au moins une partie de leurs produits¹ en Suisse. Cet indicateur informe les consommateurs sur la qualité nutritionnelle d'un produit par des informations claires et simples. Pour obtenir un meilleur Nutri-Score, les producteurs adaptent les recettes de leurs produits, ce qui, en fin de compte, améliore la composition nutritionnelle de nombreuses denrées alimentaires. Le Nutri-Score permet également de lutter contre les allégations trompeuses telles que la mention « moins sucré »².

Le Nutri-Score s'est établi au niveau international et repose sur des bases reconnues. C'est pourquoi plusieurs pays de l'Union européenne (UE) se sont engagés en faveur de son introduction obligatoire sur l'ensemble du territoire de l'UE³. Selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁴, une telle introduction permettrait d'éviter près de deux millions de cas de maladies non transmissibles d'ici à 2050.

En raison du score relativement mauvais de certains produits suisses, les « effets négatifs » du Nutri-Score doivent être contrecarrés par la mise en œuvre de la motion [23.3018](#).

Recommandation de la CFC au Conseil fédéral

La CFC recommande au Conseil fédéral de mettre en œuvre la motion 23.3018 de manière réfléchie, d'autant que la plupart des exigences sont déjà satisfaites. L'indication du Nutri-Score par les producteurs est déjà facultative. Du point de vue de la CFC, aucune adaptation légale n'est nécessaire. Toute mesure entravant l'utilisation à plus large échelle du Nutri-Score doit être évitée.

Pour les consommateurs, il est fastidieux et difficile d'évaluer, sur la base des tableaux de valeurs nutritives, dans quelle mesure un produit est bon ou mauvais pour la santé. Les aliments hautement transformés, notamment, présentent de grandes différences en termes de teneur en sucre, en sel ou en acides gras insaturés. Pour cette raison, il est important de comparer les produits d'une même catégorie. Un indicateur permettant de simplifier l'évaluation de la qualité nutritionnelle d'un produit et de comparer rapidement des produits similaires est donc le bienvenu. Dans ce contexte, il importe que celui-ci repose sur des bases crédibles, c'est-à-dire indépendantes et scientifiquement évaluées⁵. Le Nutri-Score répond à cette exigence⁶.

1 « Entreprises et marques engagées en faveur du Nutri-Score en Suisse », OSAV, 31.12.2023.

2 « [The influence of the Nutri-Score on the perceived healthiness of foods labelled with a nutrition claim of sugar](#) », 2022.

3 [Réponse](#) à une question au Parlement allemand, 26.3.2024.

4 « [Establishing an EU-wide front-of-pack nutrition label: Review of options and model-based evaluation](#) », 2024.

5 https://www.frc.ch/wp-content/uploads/2018/10/20181019-CP_Etiquetage-nutritionnel-site.pdf.

6 <https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/nutrition/nutri-score/etudes-et-rapports-scientifiques/>.

Pour que le Nutri-Score puisse déployer ses effets, il est important que les consommateurs connaissent et comprennent le système⁷. Ces derniers se sont déjà habitués à cet indicateur. Selon une enquête non représentative réalisée par le magazine *Beobachter*, plus de la moitié des personnes interrogées estiment que le logo Nutri-Score est utile⁸. Afin de réduire les éventuels effets négatifs du Nutri-Score, la CFC estime qu'il serait judicieux que l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) informe de manière plus active à ce sujet. Comme le montrent les résultats obtenus en France, communiquer à grande échelle auprès des consommateurs s'avère fortement utile⁹.

Commission fédérale de la consommation (CFC)

7 <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/dokumentation/nsb-news-list.msg-id-92042.html>.

8 <https://www.beobachter.ch/konsum/der-nutri-score-benachteilige-kase-findet-der-standerat-konsumentenschuetzer-wehren-sich-609071>.

9 <https://www.santepubliquefrance.fr/recherche/#search=nutri-score>.